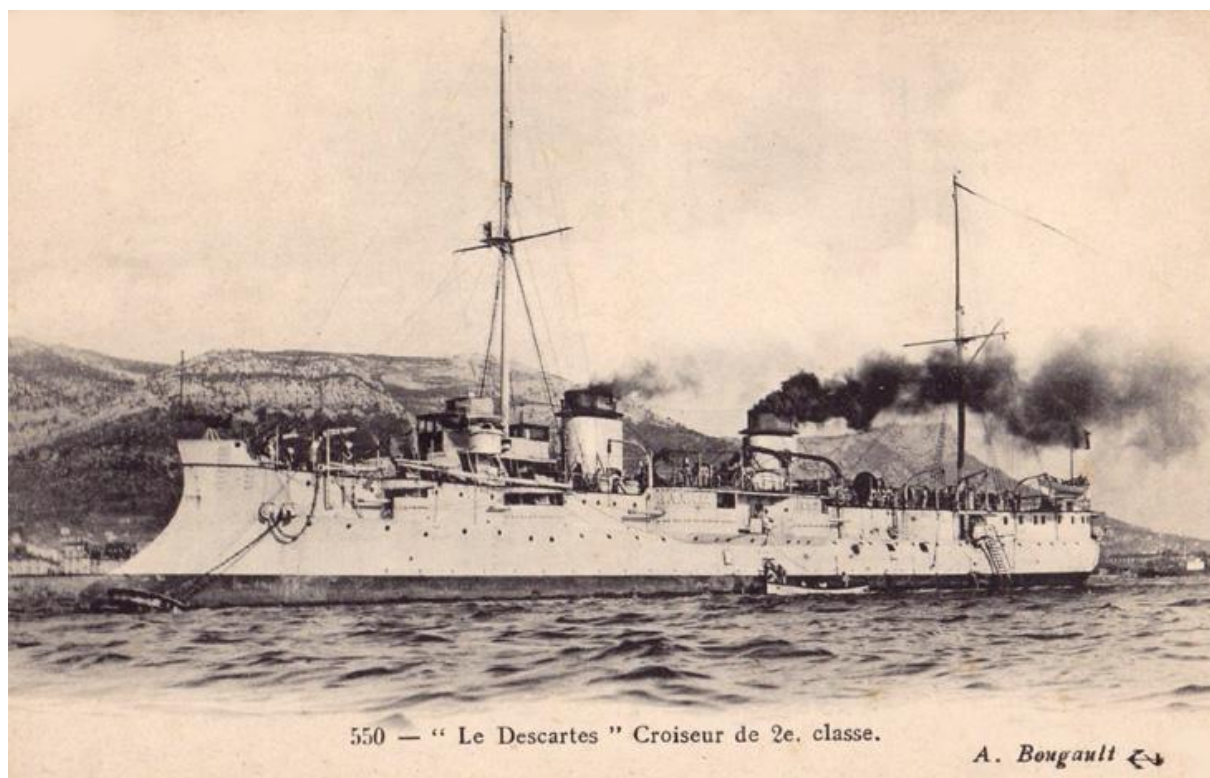
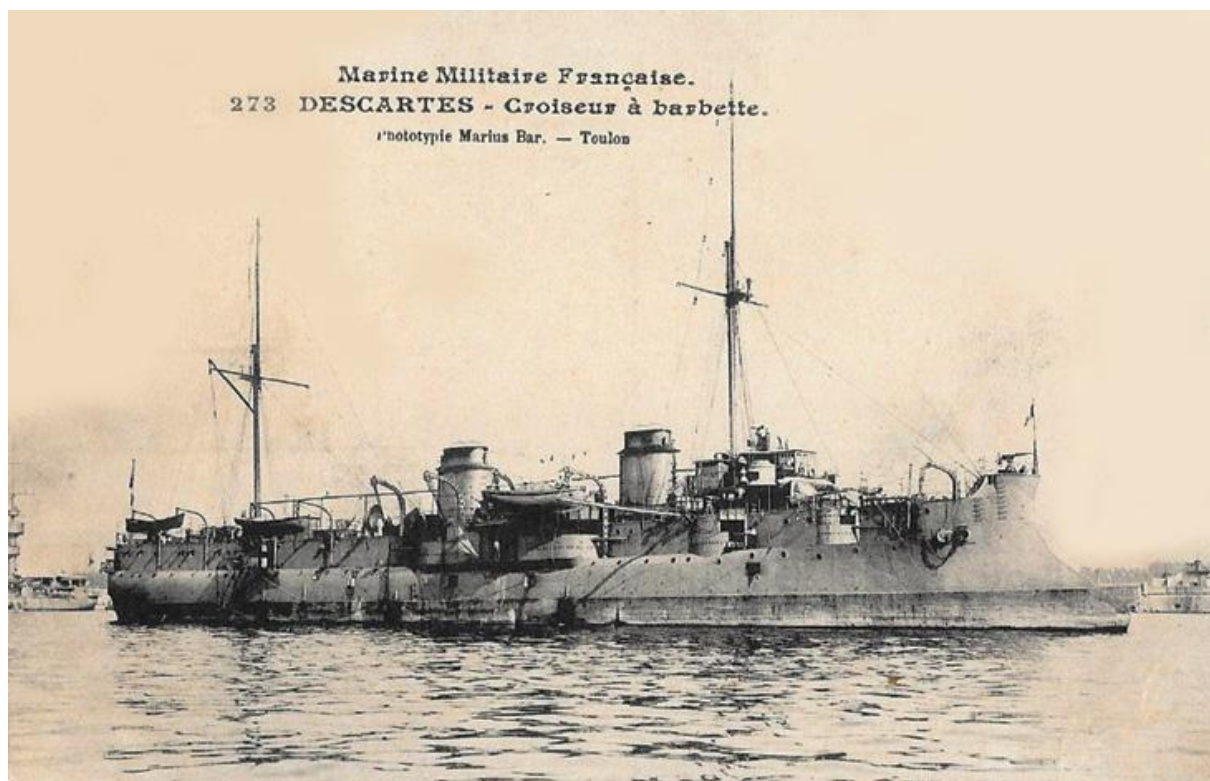
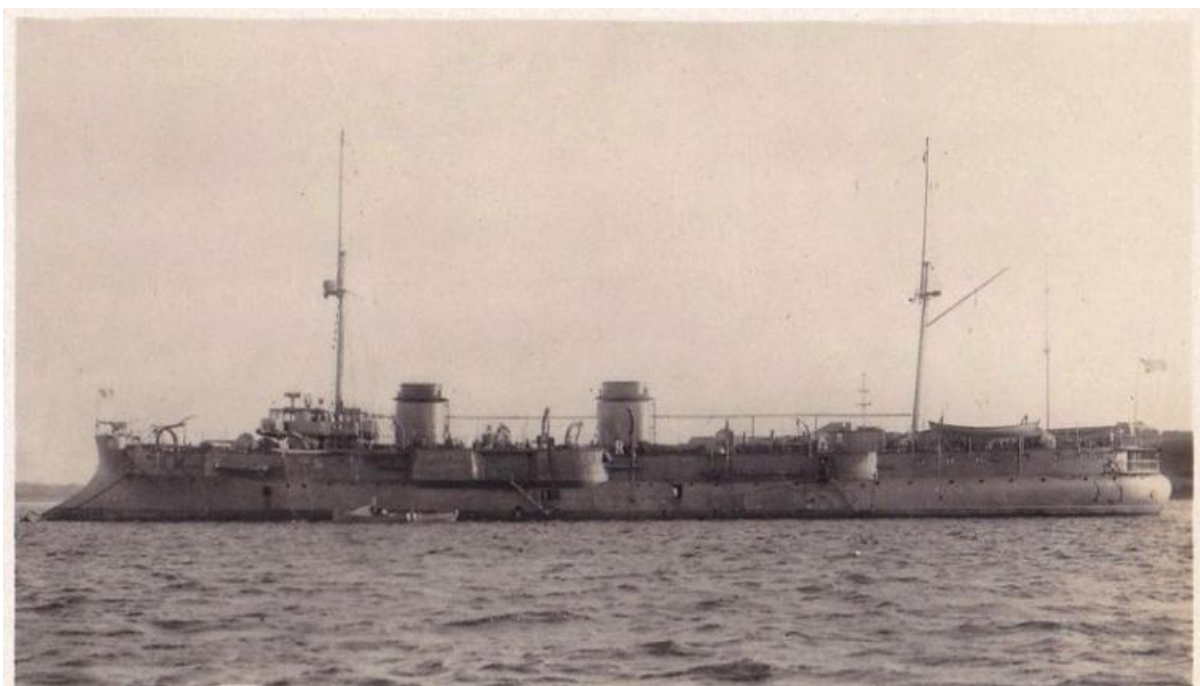
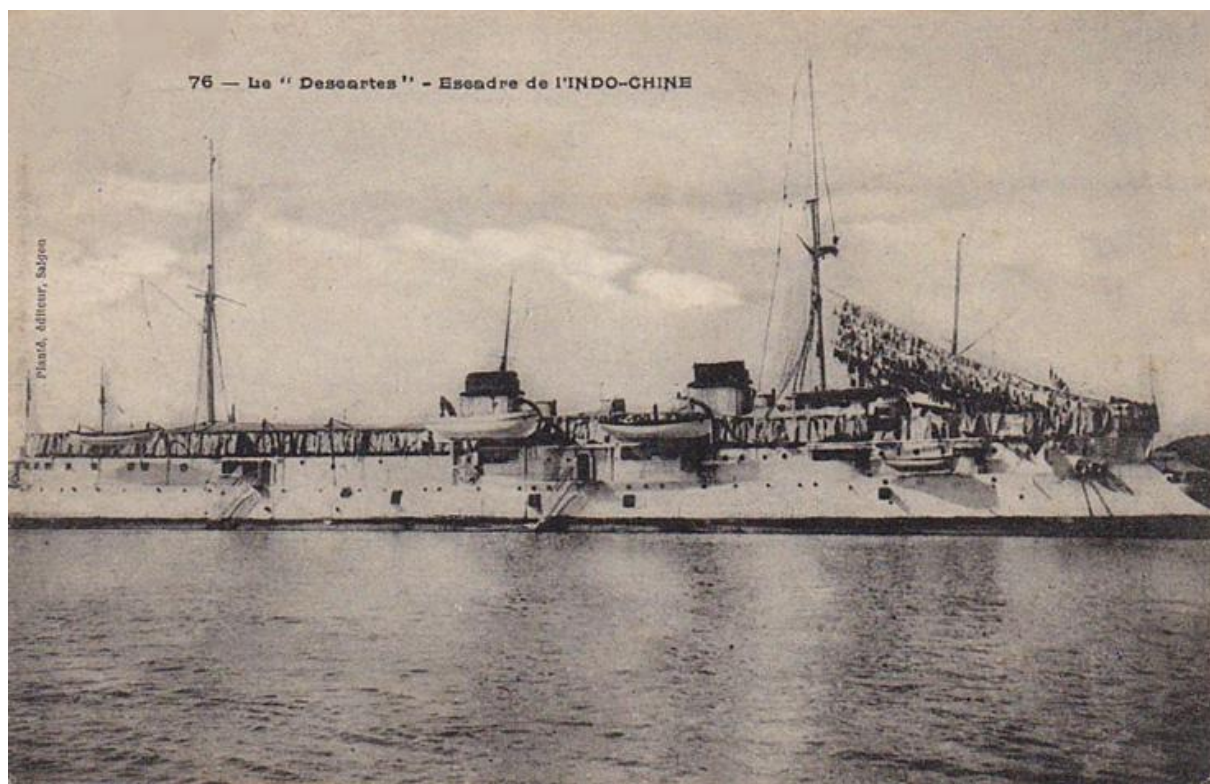


DESCARTES — Croiseur de 2^e classe,
premier du type (1897~1920).





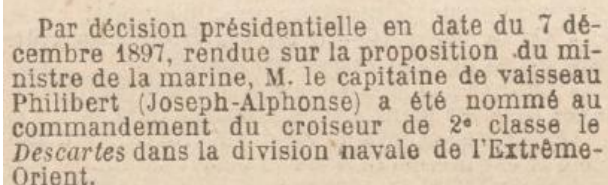
Le DESCARTES



Commandants successifs du croiseur de 2^e classe *Descartes*

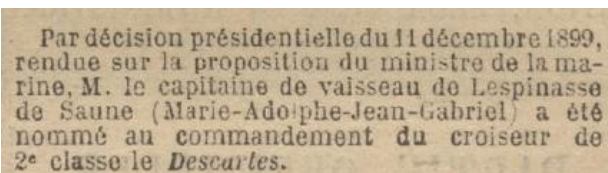
— **BERNARD Aristide Jules**, capitaine de vaisseau, du port de Toulon. 1896. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du ... février 1896 (*Annuaire de la Marine 1896*, p. 906). Bâtiment en essais à Brest, puis affecté à la *Division navale de l'Extrême-Orient*. Commandement pris le 12 février 1896 (*Annuaire de la Marine 1897*, p. 910).

— **PHILIBERT Joseph Alphonse**, capitaine de vaisseau, du port de ... Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 7 décembre 1897 (*J.O. 9 déc. 1897*, p. 6.893). Commandement pris le 20 février 1898 (*Annuaire de la Marine 1899*, p. 798). *Division navale de l'Extrême-Orient*.



Par décision présidentielle en date du 7 décembre 1897, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau Philibert (Joseph-Alphonse) a été nommé au commandement du croiseur de 2^e classe le *Descartes* dans la division navale de l'Extrême-Orient.

— **LESPINASSE de SAUNE Marie Adolphe Jean Gabriel**, capitaine de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 11 décembre 1899 (*J.O. 13 déc. 1899*, p. 8.028). Commandement pris le 15 février 1900 (*Annuaire de la Marine 1901*, p. 719). *Escadre de l'Extrême-Orient*.



Par décision présidentielle du 11 décembre 1899, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau de Lespinnasse de Saune (Marie-Adolphe-Jean-Gabriel) a été nommé au commandement du croiseur de 2^e classe le *Descartes*.

— **HABERT Jules André Augustin Marie**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision ministérielle du ... février 1902 (*J.O. 22 févr. 1902*, p. 1.236). Bâtiment en réserve de 2^e catégorie, à Toulon. Commandement pris le ... février 1902 (*Annuaire de la Marine 1902*, p. 729). *Escadre de l'Extrême-Orient*.



M. le capitaine de frégate Habert (J.-A.-A.-M.), du port de Toulon, est désigné pour exercer le commandement du croiseur le *Descartes*, en réserve 2^e catégorie, à Toulon.

— **CROS Marius Auguste**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision ministérielle du 4 décembre 1902 (*J.O. 5 déc. 1902*, p. 7.905). Bâtiment en réserve normale, à Toulon.

Par décision ministérielle du 4 décembre 1902, M. le capitaine de frégate Cros (M.-A.), du port de Toulon, est désigné pour exercer le commandement du croiseur le *Descartes* en réserve normale à Toulon, en remplacement de M. le capitaine de frégate Habert qui a reçu une destination à la mer.

— **MOURRE Marie Joseph Maurice**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision ministérielle du ... mars 1903 (*J.O. 10 mars 1903, p. 1.532*). Commandement pris le 11 mars 1903 (*Annuaire de la Marine 1904, p. 784*). Bâtiment en réserve normale, à Toulon.

M. le capitaine de frégate Mourre (M.-J.-M.), du port de Toulon, est désigné pour exercer le commandement du croiseur le *Descartes* en réserve normale à Toulon, en remplacement de M. Cros, promu capitaine de vaisseau.

— **LEFÈVRE Auguste Alexis François**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 21 juillet 1904 (*J.O. 21 juill. 1904, p. 4.595*). [*Décision de nomination rapportée*]

Par décision présidentielle du 21 juillet 1904, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Lefèvre (Auguste-Alexis-François), a été nommé au commandement du croiseur de 2^e classe le *Descartes*.

— **AMET Jean François Charles**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 29 juillet 1904 (*J.O. 31 juill. 1904, p. 4.822*). Commandement pris le 16 août 1904, à Toulon (*J.O. 2 août. 1904, p. 4.863 ; Annuaire de la Marine 1906, p. 783*). Escadre de l'Extrême-Orient.

Par décision présidentielle du 29 juillet 1904, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Amet (Jean-François-Charles), a été nommé au commandement du croiseur de 2^e classe le *Descartes*.

— **LORMIER Louis Joseph Marie**, capitaine de vaisseau, du port de Brest. Commandement pris le 19 avril 1905 (*Annuaire de la Marine 1907, p. 785*). Commandant de la *Division navale de l'Océan Indien* (*J.O. 17 mars 1905, p. 1.725*).

— **GOUTS Paul Jean Marie**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision ministérielle du ... mars 1907 (*J.O. 13 mars 1907, p. 2.050*). Bâtiment en réserve normale, à Toulon.

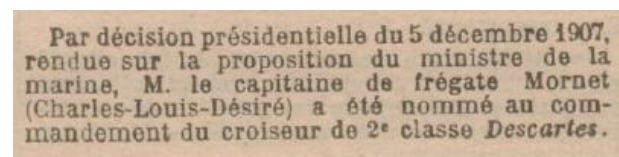
M. le capitaine de frégate Gouts (P.-J.-M.), du port de Toulon, est désigné pour commander le croiseur *Descartes*, en réserve normale au chef-lieu du 5^e arrondissement maritime.

— **MOUNEYRÈS Gustave**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision ministérielle du ... mars 1907 (*J.O. 13 mars 1907, p. 2.050*). Bâtiment en réserve normale, à Toulon.



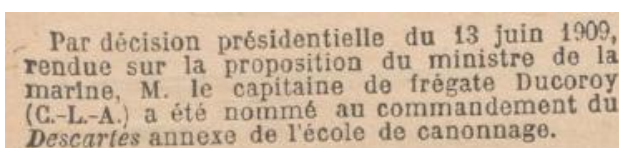
M. le capitaine de frégate Mouneyrès (G.), du port de Toulon, est désigné pour exercer le commandement du croiseur *Descartes*, en réserve normale au chef-lieu du 5^e arrondissement maritime.

— **MORNET Charles Louis Désiré**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 5 décembre 1907 (*J.O. 2 déc. 1907, p. 8.239*). Commandement pris le 7 décembre 1907 (*Annuaire de la Marine 1908, p. 730*). Escadre de la Méditerranée, puis annexe de l'École de canonage (1909).



Par décision présidentielle du 5 décembre 1907, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Mornet (Charles-Louis-Désiré) a été nommé au commandement du croiseur de 2^e classe *Descartes*.

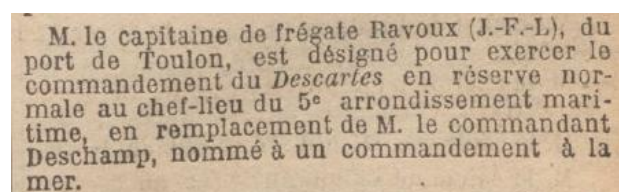
— **DUCOROT Cyprien Léon Alexandre**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 13 juin 1909 (*J.O. 15 juin 1909, p. 6.491*). Commandement pris le 1^{er} juillet 1909 (*Annuaire de la Marine 1910, p. 791*). Annexe de l'École de canonage.



Par décision présidentielle du 13 juin 1909, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Ducorot (C.-L.-A.) a été nommé au commandement du *Descartes* annexe de l'école de canonage.

— **DESCHAMP Joseph Marius**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision ministérielle du ... Commandement pris le ... Bâtiment en réserve normale, à Toulon.

— **RAVOUX François Joseph Léon**, capitaine de frégate, du port de ... Nommé à ce commandement par une décision ministérielle du ... juin 1910 (*J.O. 10 juin 1910, p. 5.023*). Commandement pris le ... Bâtiment en réserve normale, à Toulon.



M. le capitaine de frégate Ravoux (J.-F.-L.), du port de Toulon, est désigné pour exercer le commandement du *Descartes* en réserve normale au chef-lieu du 5^e arrondissement maritime, en remplacement de M. le commandant Deschamps, nommé à un commandement à la mer.

— **PUGLIESI-CONTI Henri René Étienne**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 30 novembre 1911 (*J.O. 2 déc. 1911, p. 9.536*). Commandement pris le 1^{er} janvier 1912. Station de la côte Est d'Amérique et surveillance de la pêche à Terre-Neuve.

Par décision présidentielle du 30 novembre 1911, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Pugliesi-Conti (H.-R.-F.) a été nommé au commandement du croiseur de 2^e classe *Descartes*.

— **LAFROGNE Jules Louis Henri**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement par un décret du 12 octobre 1913 (*J.O. 15 oct. 1913, p. 9.088*). Commandement pris le 22 novembre 1913 (*Annuaire de la Marine 1914, p. 805*) à Lorient (*J.O. 16 oct. 1913, p. 9.112*). Station de la côte Est d'Amérique et surveillance de la pêche à Terre-Neuve.

— **MABILLE du CHESNE Georges Félix**, capitaine de frégate, du port de Lorient. Nommé à ce commandement par un décret du 22 décembre 1915 (*J.O. 25 déc. 1915, p. 9.483*). Commandement pris le 1^{er} février 1916 (*Rapport de prise de commandement*).

Par décret en date du 22 décembre 1915, M. le capitaine de frégate Mabillet du Chesne (Georges-Félix), a été nommé au commandement du croiseur de 2^e classe *Descartes*.

— .../...

Daniel LAHEYNE
28 octobre 2020